

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Neuvième anniversaire du sacre de Mgr l'archevêque de Montréal. — VI L'œuvre de l'alcoolisme. — VII M. Leclair, p. s. s., ancien supérieur du Collège Canadien à Rome. — VIII Au Nomingue: Un discours de Mgr Sbarretti — IX Les prières après la messe. — X Aux prières.

ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 12 août

Solennité (et jeûne) de l'Assomption, et, à *Montréal*, première retraite ecclésiastique.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 12 août

Fête de Ste Claire, *double*; mém. du Xe dim. et de l'Oct. de S. Laurent; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. *Dans le dioc. de Montréal*, vêpres de S. Pierre aux Liens (*du 1er août*); mém. 1o de S. Paul, 2o de Ste Claire, 3o du dim., 4o de S. Laurent, 5o des Ss. Hippolyte et Cassien Mm. *En dehors du dioc. de Montréal*: Aux II vêpres, mém. 1o de S. Laurent, 2o du dim., 3o des Ss. Hippolyte et Cassien Mm.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 19 août

Solennité du titulaire de l'Assomption dans les diocèses de Montréal, Ottawa (Maniwaki), de Saint-Hyacinthe (Notre-Dame-des-Anges et Stanbridge), de Sherbrooke (Chesham) et de Pembroke (Barry's Bay).

On ne peut faire la solennité d'aucun autre titulaire en ce jour. J. S.

Prières des Quarante-Heures

VENDREDI,	10	AOUT	—	Verdun.
DIMANCHE,	12	"	—	Eglise des Franciscains.
MARDI	14	"	—	Hôpital des Incurables.

NEUVIÈME ANNIVERSAIRE
DU
SACRE DE MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

Mercredi, 8 août, sera le neuvième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr l'archevêque de Montréal.

A cette occasion il y aura à la cathédrale, à 9.30 heures, messe pontificale. Les prêtres, les membres des communautés religieuses et les fidèles sont instamment priés d'y assister.

Le dîner pour le clergé se prendra à l'archevêché après l'office.

Communication officielle.

L'ŒUVRE DE L'ALCOOLISME

LES journaux du lundi, 30 juillet, étalaient à nos yeux tous les détails de deux horribles assassinats et de deux suicides causés par l'alcool.

Nous persistons à le redire, ces récits *complaisants* font un grand mal. Cinq ou six lignes suffiraient à renseigner suffisamment les lecteurs, et ne laisseraient pas dans les imaginations des souvenirs morbides. Cela est aussi indiscutable que le mal même de l'alcool : les moralistes, les médecins, les magistrats et les pasteurs des âmes sont d'accord pour le soutenir.

Mais nous n'insistons pas aujourd'hui là-dessus.

Au lieu de récriminer, il nous plaît, au contraire, de reproduire de la *Patrie* et de la *Presse* deux articles saisissants, et que nous croyons capables de faire une heureuse impression dans les esprits.

* * *

Voici d'abord ce que dit la *Patrie* :

Les lugubres tragédies dont les journaux racontent aujourd'hui les détails affligeants ont eu l'alcoolisme pour cause première.

Le malheureux Gagnon n'aurait jamais braqué sur sa vieille mère son arme meurtrière, si les fumées de l'alcool n'avaient obscurci la dernière lueur de son intelligence affaiblie; et le sang n'aurait point coulé dans le paisible village de Saint-Anicet, si Roy et Lee avaient passé la soirée, samedi, à leurs foyers respectifs, au lieu d'aller boire dans un hôtel.

Une femme a été trouvée inanimée sur le parquet de son logement. Elle aurait succombé à la boisson.

D'autres tristes morts ont été enregistrées, presque toutes produites par un usage immodéré des liqueurs enivrantes.

Faudrait-il que la chronique nous mît chaque jour sous les yeux une liste plus noire et plus rouge encore pour nous engager à prendre des habitudes de tempérance et de mortification ?

Que de ruines, de misères et de deuils causés par l'alcoolisme ! Que de drames sanglants, de hontes, de scandales n'arriveraient pas, si l'on fuyait les cabarets !...

Arrêtons-nous sur la pente fatale. Soyons sobres !

Par tous les moyens à notre disposition, encourageons la croisade de tempérance et de salut national entreprise en cette province, sous la haute direction de l'épiscopat.

* * *

Les leçons de la *Presse* sont aussi pleines de justesse et de persuasion :

Affolé par l'ivresse, un homme tue sa vieille mère, puis se suicide ; après une soirée passée dans un *bar*, un jeune homme, presque un enfant, tue son compagnon ; seule à la maison, une femme expire, et l'on retrouve près d'elle des bouteilles vides ; tel est l'effrayant résultat de l'ivrognerie, en deux jours.

L'alcool assassin a frappé quatre vies, et quatre cadavres sont tout ce qui reste. C'est horrible et cependant cela arrivera encore, si on ne met un frein à la fureur de l'alcool.

Un fils, dément il est vrai depuis vingt-cinq ans, a trouvé quelque part à boire. Il peut avoir volé le poison ; mais si quelqu'un le lui a donné ou vendu, quelle responsabilité terrible pour celui-là !

Des amis se sont accoudés pendant une soirée sur la table souillée d'un *bar*, et l'un d'eux a le cœur troué par une balle, tandis qu'un autre devra répondre de son acte à la justice de son pays.

Une mère expire dans son ivresse solitaire, et sa petite fille avait souvent eu sous les yeux le dégradant exemple de cette mère terrassée par l'ivrognerie : car elle ne fut pas étonnée de la voir étendue à terre, au milieu des bouteilles vides.

Et l'on s'étonne après cela que dans tout l'univers s'élève un cri d'imprécation ; certains haussent les épaules quand on clame : « Sus à l'Alcool assassin ». Ah ! les lois ne seront jamais assez sévères, l'indignation ne sera jamais assez grande, ni la flétrissure assez profonde.

Notre vénéré archevêque instituait, il y a quelques mois, une croisade vigoureuse contre l'alcoolisme. Qui donc osera dire qu'il n'a pas eu raison ? Dans certain quartier de la ville, un Père Rédemptoriste, aujourd'hui décédé, a fait une campagne énergique contre tous ceux qui vendaient de l'alcool sans permis. Qui, de ceux qui lui jetèrent alors la pierre, aura l'audace de dire qu'il avait tort ?

Les médecins nous parlent des ravages du grand Tueur des corps et des âmes. Il n'y a pas bien des semaines, au congrès médical tenu aux Trois-Rivières, le Dr Triboulet demandait que l'on appuie d'un vœu la demande que fait, en France, la ligue anti-alcoolique au gouvernement d'interdire la fabrication, la vente, la consommation de l'absinthe. En Belgique, le gouvernement a interdit cette liqueur. En Irlande, le P. Matthew est honoré comme un saint.

Chez nous, il y a quarante ans, l'évêque de Nancy, Mgr de

Forbin-Janson, consacra sa vieillesse à gagner partout des adhérents à la cause de la tempérance. Sur la montagne de Belœil, il érigea la croix noire, l'emblème de sa croisade.

Cette croix a tombée, mais Mgr Bruchési l'a ramassée. Ce n'est plus sur une montagne où personne ne la visitera qu'il veut la relever, c'est chez chacun de nous. C'est dans nos demeures qu'il veut que nous l'érigions pour que toujours nous l'ayons sous les yeux.

Pour n'aller pas bien loin, NN. SS. de Valleyfield et de Joliette ont écrit d'admirables mandements contre l'alcool. Les humbles fils de saint François, ceints d'une corde sur leur rude bure, la croix noire à la main, gagnent les cœurs à la tempérance. Les pouvoirs publics promettent leur concours.

Tant d'efforts seront-ils inutiles ? Faudra-t-il encore beaucoup d'exemples comme ceux de samedi et d'hier ?

M. LECLAIR, P. S. S.

Ancien supérieur du Collège Canadien à Rome



Il y a quelques semaines à peine, nous parlions dans ces pages, à propos du *Jubilé d'or* du bon M. Vacher, des anciens directeurs du Collège Canadien à Rome : « Parmi ceux de la première décade, disions-nous, qui oubliera jamais M. Palin, M. Leclair et M. Vacher ? »

Des trois il n'en reste plus qu'un : M. Vacher. Depuis déjà plusieurs années M. Palin est parti pour un monde meilleur, fortifié par les bénédictions de son fils spirituel, dès lors archevêque élu de Montréal : Mgr Bruchési. Aujourd'hui, la tombe vient de se fermer sur les restes mortels de l'excellent M. Leclair, et, à l'heure où nous écrivons ces lignes, on l'enfouit, cette tombe, là-bas, dans la chapelle sépulcrale que

forme la crypte du Grand-Séminaire de la montagne, à côté des tombes de M. Léveillé, de M. Roussel, de M. Delavigne...

Bien des générations de séminaristes iront prier devant ces modestes croix, qui ne connaîtront pas, comme nous, ce que furent ces vénérés prêtres de Saint-Sulpice, que je viens de nommer. Mais ils en connaîtront d'autres. Car s'il est une place au monde où les coutumes et les traditions de piété et de vertu vivent, c'est bien à Saint-Sulpice.

* * *

M. Louis-William Leclair était né à Lancaster, Ont., le 21 octobre 1837. A onze ans il entra au collège de Montréal ; et, dès le jour de sa première communion, commençait cette vie douce et tranquille, sans heurt et sans secousse, qui fut la sienne. Ses études terminées, il alla à Rome et y fut ordonné prêtre, le 21 décembre 1861, par feu le cardinal Morlet. Revenu à Montréal, il fut successivement vicaire à Sainte-Anne, vicaire à Saint-Patrice, chargé de la direction de l'orphelinat, curé à Oka.

En 1885, il fut envoyé à Rome et s'occupa de l'établissement et de la construction du Collège Canadien. En 1888, le nouveau collège — *il palazzo canadese* ! — ouvrit ses portes aux étudiants. M. Palin d'Abonville vint prendre la direction de la maison ; M. Leclair fut assistant-supérieur, tandis que la procure et l'économât furent confiés aux mains de M. Vacher... où ils sont encore.

M. Leclair était modeste et il était bon. D'autres plus que lui ont pu briller par les qualités de l'esprit, dont pourtant il était bien loin d'être dépourvu : son sens des affaires et sa prudence dans la direction des hommes et des choses l'ont bien établi ; mais personne plus que lui n'a connu le secret d'édifier et d'encourager ses administrés et ses dirigés, par une phrase brève, par un mot, par un geste et par un sourire.

Il était modeste, mais savait rester digne. Il était bon, mais

Ce
Dieu

ne négligeait pas non plus d'être ferme. Dans les détails il avait surtout la main large, parce que sans doute son cœur était ouvert et parce qu'il nous aimait.

Oh ! les beaux jours de la vie de Rome, comme il les goûtait avec son âme de bon prêtre. Comme il était romain !

Il fut, plus d'une fois, bien malade. Je crois même que la Sainte Vierge et l'eau de Lourdes furent à un moment donné son médecin et sa guérison ; ce dont je suis plus certain c'est qu'en maladie, comme en santé, il continuait d'être édifiant par sa douceur et sa bonté. Bien souvent il attendit la mort, à la suite de ses hémorragies... Mais la mort ne venait pas, et il continuait de lui sourire avec tranquillité.

On le trouva lisant du Racine, à la suite d'une hémorragie et à la veille d'une autre. Son âme était prête, sans présomption et comme sans s'en douter.

Pauvre M. Leclair, je le vois encore, grave, marchant lentement, parlant doucement, souriant tranquillement. On sentait que c'était un saint et on l'aimait bien.

Après le retour de M. Palin au Canada, M. Leclair fut plusieurs années supérieur du Collège Canadien.

Pendant quinze ans il vécut à Rome ; et il est permis de croire qu'il y laissa quelque chose de son grand cœur quand il revint à Montréal, en 1902.

Il aimait bien aussi les Irlandais, ~~il avait du reste du sang irlandais dans les veines par sa mère~~ ; et, avec l'œuvre du Collège Canadien, l'œuvre de l'orphelinat Saint-Patrice et de l'Asile est celle à laquelle il se voua surtout.

Aussi bien on le voyait dans le cortège qui se pressait ce matin autour de son cercueil : les Irlandais l'aimaient comme les élèves du Collège Canadien.

* * *

Ce qu'elle est calme et tranquille la chambre de l'Hôtel-Dieu, où est mort M. Leclair. Comme elle lui convenait. En

*erreur
sa mère
était une
can. franc.
Marie-Thérèse
de Guindon.*

s'agenouillant devant ses restes mortels, l'autre jour, en jetant sur eux quelques gouttes d'eau bénite, dans la solitude et le silence, cependant qu'une Sœur priait dans un coin, on se surprenait à penser que rien n'était changé, que le bon M. Leclair dormait simplement. La pâleur de la mort avait à peine ajouté à celle qui lui était habituelle... et il avait toujours été si calme, si tranquille...

* * *

M. Leclair est mort le jeudi, 26 juillet, dans la soirée. Ses funérailles ont eu lieu à Notre-Dame ce matin, 30 juillet.

Plusieurs centaines de personnes étaient dans les nefs autour du catafalque : on remarquait les orphelins et les orphelines, que conduisaient les bonnes Sœurs. Du haut du ciel — où il est déjà, nous l'espérons — M. Leclair a dû leur sourire, à ces petits qu'il aimait.

Le clergé aussi était nombreux. Plusieurs anciens élèves de Rome étaient là.

M. le supérieur de Saint-Sulpice, chanta le service. Il était assisté par M. Charles Lamarche, de Villa Maria, et M. F. X. Plette, chancelier de Joliette, — deux anciens élèves de Rome — comme diacre et sous-diacre.

Mgr l'archevêque donna l'absoute. Sa Grandeur avait M. Clapin, p. s. s., supérieur actuel du Collège Canadien à Rome, comme prêtre assistant, et MM. Matterson, vicaire-général de Kingston, et Callaghan, curé de Saint-Patrice, comme diacres d'honneur.

Mgr Racicot et plus de cent prêtres faisaient cortège à Mgr l'archevêque pour l'absoute.

Huit cierges brûlaient autour du mausolée, et il n'y eut pas d'oraison funèbre.

C'était simple et modeste, comme on sait l'être à Saint-Sulpice, et comme le fut toute sa vie l'excellent M. Leclair.

L'abbé Elie J. AUCLAIR

AU NOMININGUE

Un discours de Mgr Sbarretti

LES fêtes d'inauguration de la « Coopérative des Colons du Nord », les 20, 21 et 22 juin—écrivait à la date du 29 juin, dans son journal *l'Ami du Colon*, M. Amédée Denault — ont eu le plein succès, et au-delà, que nous en pouvions désirer. L'assistance y fut nombreuse, distinguée et représentative ».

Représentative : cette fête des colons à Nominingue avait en effet toute une signification. La présence des plus hauts personnages de l'Eglise et de l'Etat soulignait à nouveau pour l'histoire l'œuvre du curé Labelle, la colonisation du nord.

Près de deux mille personnes, dont six cents venues de Montréal et des environs, s'étaient jointes aux populations de la localité. La messe, la procession, les banquets, la réunion... tout fut digne et couronné de succès.

Le jour d'après, le *Star* de Montréal, à propos de cette convention d'amis de la colonisation, qu'ont présidé conjointement Son Excellence Mgr Sbarretti et M. le Premier Ministre Gouin, publiait cette note laudative :

« On ne saurait avoir que le plus grand respect envers ces colons qui ont planté le drapeau du progrès dans le nord et enduré les souffrances des pionniers avec tout l'héroïsme d'une race qui a produit le voyageur et le missionnaire Jésuite ».

« La contrée qu'ils ont entrepris de conquérir à la civilisation, est une des plus belles et de celles à qui est réservé le plus magnifique avenir dans le Dominion, et chaque citoyen de cette province, voire même le pays tout entier, leur souhaite succès ».

* * *

Plusieurs discours importants ont été prononcés.

Après avoir exposé que le Nord sera véritablement un jour la Suisse canadienne, M. le curé Corbeil a demandé qu'on pousse davantage le mouvement de colonisation vers la région Labelle et qu'on protège mieux le colon.

M. le curé Cadieux a expliqué que la *Coopérative des Colons* du Nord a pour but de prouver aux sceptiques que les colons peuvent parfaitement vivre et élever de nombreuses familles dans les montagnes du nord, comme aussi de donner aux colons, dans la mesure du possible, l'instruction pratique dont ils ont besoin pour réussir.

Mgr Routhier, représentant de Mgr l'archevêque d'Ottawa, a fait un éloge ému du regretté Mgr Labelle, il a parlé des grands destins que rêvait l'apôtre patriote pour son cher nord, et il a terminé en remarquant que la présence du Délégué Apostolique aux fêtes actuelles était pour la région un gage de bénédiction.

M. le Premier Ministre Gouin a dit avec éloquence que pour l'œuvre de la colonisation du nord, on ne frapperait jamais en vain à sa porte. Il a fait un bel éloge des prêtres colonisateurs de la région Labelle.

* * *

On était auxieux d'entendre surtout la parole du distingué représentant de Notre Saint-Père le pape au Canada, Son Excellence Mgr Sbarretti.

Nous avons la bonne fortune de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs et conserver dans nos annales cette pièce de solide et haute éloquence.

DISCOURS DE MGR SBARRETTI

M. le président de la Coopérative,

Messieurs,

« L'idée de la colonisation a été exprimée pour la première fois par le Dieu tout-puissant lui-même, lorsque, dans le para-

dis terrestre, il a imposé à l'homme cette loi : « C'est par ton travail que tu tireras de la terre ta nourriture tous les jours de ta vie. *In laboribus tuis comedes ex ea omnibus diebus vitæ tuæ* (1). Au cours des siècles, cet ordre de Dieu a transformé la face de la terre, il a changé des plaines immenses en magnifiques prairies, des vallées sauvages en vergers et en jardins, des forêts épaisses en champs fertiles remplis de céréales et de la luxuriante végétation de toutes sortes de plantes. Cette voix de Dieu se fait entendre d'une manière plus puissante encore dans les pays neufs comme le Canada.

« Aujourd'hui, nous sommes ici, réunis pour célébrer une fête de colonisation, prêts à joindre nos efforts pour que cette grande idée produise les effets salutaires que nous en attendons.

« L'œuvre de la colonisation est une œuvre noble et bien-faisante. Nous savons que par elle nous travaillons au bien-être de l'individu, de la société et de la religion. Vous venez d'exprimer, M. le président, en un langage empreint de foi profonde et de patriotisme ardent, des sentiments qui vous font honneur, et qui réjouissent mon cœur de prêtre, d'évêque et de représentant du Saint-Siège. Vous avez bien raison d'affirmer que vous êtes fiers de l'œuvre accomplie en cette région et entièrement confiants dans les destinées que vous réserve l'avenir, parce que la culture du sol a été et sera toujours le travail le plus utile et le plus sain, au point de vue physique, social et moral. Voyez le pauvre ouvrier obligé de travailler dans les manufactures et dans les mines : il vit dans une atmosphère corrompue et méphitique, son existence est empoisonnée, ses forces physiques sont sourdement minées, le jour de sa mort est hâté, même quand il est assez heureux pour échapper aux terribles catastrophes qui, si souvent, le surprennent. Au contraire la pureté et la vivacité de l'air que respire, la mer de lumière au milieu de laquelle se meut le cultivateur du sol ne peuvent que fortifier sa constitution physique.

« De plus le cultivateur est plus libre qu'aucun autre travailleur. Ici, le colon ne dépend d'aucun maître, il est à la fois patron et ouvrier ; les produits de la terre ne dépendent que

(1) Gen. III, 27.

de la providence de Dieu et ainsi, tout en jouissant de plus de liberté, il est porté plus près du Créateur de toutes choses. Son travail, par sa propre nature, n'est pas seulement plus utile que tout autre au bien-être de la communauté, mais il est même tout-à-fait nécessaire : la terre est la plus grande productrice des moissons *magna parens frugum*, la source féconde de tout ce qui est nécessaire pour l'existence de l'individu et de la société elle-même.

« Le commerce et l'industrie procurent une augmentation de bien-être pour les individus et les masses, mais l'agriculture est pour ainsi dire la force vitale du corps.

« C'est elle qui donne l'impulsion et l'énergie au commerce et à l'industrie ; si elle vient à défaillir, la vie commerciale et industrielle est paralysée. En outre, le cultivateur est dans la société un élément d'ordre et de paix, un puissant rempart contre les tendances anarchistes et socialistes. Il ne connaît pas les conflits d'intérêts entre patrons et ouvriers, car il est lui-même l'un et l'autre. Il ressent moins que toute autre classe de travailleurs le contre-coup des crises industrielles ou commerciales. Les conditions mêmes dans lesquelles vit le cultivateur contribuent à le rendre plus religieux, car le fait que Dieu lui-même est le seul maître de qui dépend directement le résultat de ses travaux tend naturellement à l'unir d'une façon étroite au distributeur de tous les biens, afin d'en obtenir les bénédictions célestes sur ses labeurs. C'est pourquoi nous voyons que l'agriculture a été tenue en haute estime par les hommes les plus illustres du monde. C'est de la classe des cultivateurs du sol que la république romaine a vu sortir quelques-uns de ses plus célèbres généraux. Notre divin Seigneur Jésus-Christ a bien voulu être regardé comme le fils de l'ouvrier, et il dit lui-même de son père céleste : « Mon père est cultivateur ». *Pater meus agricola est* ».

« L'Eglise bénit toute forme légitime de l'activité humaine, mais elle semble réserver des bénédictions spéciales aux fruits de l'agriculture. Votre pays est tout spécialement un pays d'agriculture, son avenir dépend largement de la fécondité du sol. Ici, dans la province de Québec, nous avons des milliers d'acres de terre cultivable qui ne manquent jamais de produire

abondamment. Je ne voudrais certainement pas encourager la colonisation sur un sol ingrat ; mais ici, il y a, sans aucun doute, place pour des milliers d'habitants qui pourraient y fonder des maisons heureuses et y élever de nombreuses familles dans l'aisance et le bien-être. Nous désirons voir notre peuple catholique s'établir et se répandre de plus en plus sur ce sol. Le nombre donne le pouvoir, mais ce n'est pas dans un espoir de vaine gloire que nous désirons le nombre. Nous avons une ambition plus haute, nous avons l'espoir que l'Eglise se développera et acquerra une énergie et une force plus grande encore, et que les principes de foi et de justice pour tous dont elle est le soutien triompheront toujours dans ce grand pays.

« Ce n'est pas sans tristesse que nous constatons que des milliers d'enfants de notre peuple sont allés s'établir à l'étranger, tandis qu'ils auraient pu se créer ici des demeures florissantes. Votre société, organisée pour prévenir l'expatriation de nos concitoyens et promouvoir le retour de ceux qui ont déjà quitté le pays, mérite tout encouragement. Il y a ici où nous nous trouvons aujourd'hui et dans d'autres parties du Canada, surtout dans le Nord-Ouest canadien, d'immenses étendues de terre fertile, profitons-en avant que les étrangers s'en emparent.

« Je vous félicite, messieurs, des résultats obtenus. Ce que je vois ici pour la première fois, ces clochers nombreux, les toits altiers des multiples maisons d'enseignement ou de bienfaisance, ces champs luxuriants, qui sont comme des oasis parmi ces forêts immenses, la bonne apparence de vos robustes populations, tout cela me prouve que vous avez raison d'être satisfaits du passé et d'espérer en l'avenir. Votre histoire, je le sais, est faite de labeurs héroïques, de pénibles et chrétiennes souffrances, de conquêtes accomplies pour la civilisation et la foi. C'est donc à bon droit, vaillants colons du nord, que vous êtes également chers à la patrie et à l'Eglise.

« Je suis heureux de voir dans cette assemblée les représentants du gouvernement et spécialement le premier ministre de la province, aussi bien qu'un bon nombre d'autres personnes distinguées appartenant aux différents partis politiques.

Sur cette question il n'y a pas de division ; tandis que la politique divise, la colonisation vous réunit. Votre présence ici me donne l'assurance que vous tous vous réunissez vos efforts pour le succès complet d'une œuvre aussi noble et patriotique, et j'ai confiance que le gouvernement y prêtera son puissant concours, sachant bien qu'il agit ainsi pour le vrai progrès de la population.

« Je suis ici, messieurs, comme le représentant de l'Eglise et j'ai la satisfaction et le plaisir de vous dire que nous sommes prêts, aujourd'hui comme par le passé, à faire les plus grands efforts pour aider au développement du pays. Vous savez que les évêques et le clergé ont toujours été à la tête du mouvement et y ont coopéré de la façon la plus active et la plus dévouée. La colonisation de cette province est due en grande partie à leur zèle. Il y a dans cette province une société de prêtres nommés les Missionnaires Agricoles. Votre digne archevêque est le président honoraire de votre société, comme Monseigneur de Montréal l'est d'une autre société du même genre. Les prêtres zélés réunis ici et qui, en dépit de toutes les difficultés de la vie, travaillent dans cette partie de votre province sont une preuve vivante du profond intérêt et de l'active coopération que le clergé apporte à votre œuvre. La mise en culture de cette place où nous sommes et des paroisses environnantes, la ligne de chemin de fer qui pénètre si loin dans le nord, sont dues dans une large mesure au dévouement, au zèle, à l'énergie, à l'esprit de sacrifice d'un homme hautement respecté et aimé de tous, je veux dire Mgr Labelle.

« Sa mémoire, je l'espère, sera toujours en bénédiction parmi vous. Le clergé vous a toujours donné et vous donne maintenant encore la preuve la plus forte de son dévouement à vos intérêts. Ce n'est pas pour acquérir de la fortune pour eux ou pour leur famille que vos prêtres travaillent parmi vous ; ils vivent au milieu de vous en dépit de la privation de bien des agréments de la vie, parce qu'ils cherchent votre bien non seulement religieux et moral, mais encore matériel. Vous devez avoir confiance en eux, ils le méritent. N'écoutez pas ces gens qui, sous de spécieux prétextes, cherchent à créer la discorde et à semer des troubles entre vous et les membres du

clergé, et qui cherchent à miner le prestige de l'autorité ecclésiastique. Ces hommes, nous les connaissons, vous et moi, et nous n'avons aucune raison de douter que leurs manœuvres sont les mouvements du serpent caché dans l'herbe.

« Nous avons le droit, même l'obligation de combattre vigoureusement et par tous les moyens légitimes ces tendances néfastes. Nous travaillons pour l'union entre le clergé et le peuple. Cette union a produit des effets heureux. Aujourd'hui encore, cette heureuse institution que vous inaugurez n'est que le fruit précieux de cette union.

« Vous vous associez comme des frères, colons de cette vaste région Labelle, pour vous entr'aider efficacement, pour mieux vous connaître, pour vous donner mutuellement de bons exemples, pour favoriser en un mot le progrès et les intérêts moraux et temporels de cette région. Une pareille ligne de conduite a toujours été l'objet des encouragements des Souverains-Pontifes. Je ne puis, à mon tour, que l'approuver et la louer hautement. Je ne doute pas que votre Coopérative, dirigée comme elle le sera par les plus sages d'entre vous et par vos prêtres, saura se rendre digne de l'estime et de l'encouragement de tous. J'espère que l'union des efforts du peuple, du gouvernement et du clergé achèvera ce magnifique résultat de transformer vos vallées et vos forêts inhabitées en demeures heureuses pour des centaines de milliers d'enfants de votre peuple industrieux, et que nous verrons arriver le jour où personne des nôtres, ou tout au moins bien peu, ne quittera ce pays pour aller dans des terres étrangères, et où beaucoup de ceux qui l'ont déjà quitté reviendront ici pour y être un élément permanent de richesses, d'ordre, de progrès civil et religieux pour ce pays. Dans cet espoir, et comme gage de succès pour l'avenir, je prie Dieu de vous bénir tous, de bénir vos foyers et vos terres et de faire régner dans ces montagnes la paix chrétienne et une grande prospérité ».

Inutile d'ajouter que ces belles et fortes paroles de Mgr le Délégué ont produit dans les âmes des auditeurs une vibrante émotion.

LES PRIERES APRES LA MESSE

AVEC plusieurs journaux religieux, nous publons l'avertissement suivant, relatif aux prières après la messe.

Léon XIII les a composées spécialement en vue des besoins de notre temps. Et pour que tous s'y appliquent davantage, il a attaché à ces prières 300 jours d'indulgence chaque fois, à condition que les fidèles les récitent avec le prêtre.

Sont-elles bien nombreuses les paroisses où le peuple s'unit ainsi au prêtre dans la récitation de ces prières ?

Et pourtant, en-dehors même des indulgences, ces prières font partie désormais du *culte officiel* de l'Eglise, et revêtent, par ce fait même, aux yeux de Dieu une toute autre valeur que n'importe quelle prière privée, que réciteraient en ce moment les fidèles.

Pourquoi faut-il que ces derniers, dans trop de paroisses, quittent déjà l'église pendant que le prêtre dit ces prières ?...

Voilà plus de quinze années que les prières à la Très Sainte Vierge et à saint Michel, et maintenant au Sacré-Cœur, sont obligatoires dans l'Eglise, au sens indiqué par le pape, et en beaucoup d'endroits les fidèles n'y prennent aucune part. N'oublions pas que les exercices religieux prescrits par l'autorité ecclésiastique ont une efficacité incomparablement plus grande que les dévotions particulières.

AUX PRIERES

M. l'abbé L.-W. Leclair, p. s. s., décédé à Montréal.

Sœur Marie-Alice Lefebvre-Saint-Camille, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Montréal.

Sœur Marie de Saint-Nazaire, née Julie Jutras, religieuse choriste, des religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur, décédée à Montréal.